

LANCEMENT DES TRAVAUX DU PROLONGEMENT DE LA LIGNE 14 À MAIRIE DE SAINT-OUEN

Jean Daubigny, Préfet de la Région Île-de-France, Anne Hidalgo, Maire de Paris, Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Île-de-France et Président du Conseil du STIF, Patrick Devedjian, Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, Stéphane Troussel, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Philippe Yvin, Président du directoire de la Société du Grand Paris, et Pierre Mongin, Président-Directeur général de la RATP, ont lancé aujourd'hui les travaux du prolongement de la ligne 14 entre Saint-Lazare et Mairie de Saint-Ouen.

Première étape du métro automatique du Nouveau Grand Paris, le Grand Paris Express, le prolongement de la ligne 14 de Saint-Lazare à Mairie de Saint-Ouen a pour objectif prioritaire de désaturer la ligne 13. Avec 4 nouvelles stations (Pont Cardinet, Porte de Clichy, Clichy Saint-Ouen RER et Mairie de Saint-Ouen), la ligne 14 desservira des quartiers du nord-ouest métropolitain en plein développement.

DÉSATURER DURABLEMENT LA LIGNE 13

→ Le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Mairie de Saint-Ouen aura pour effet de **désaturer la ligne 13**, particulièrement fréquentée au nord de Saint-Lazare, et d'améliorer les conditions de transport de ses 610 000 utilisateurs quotidiens. Ses 4 nouvelles stations offriront des correspondances avec les deux branches de la ligne 13 (à Porte de Clichy pour la branche Asnières-Gennevilliers Les Courtilles, et à Mairie de Saint-Ouen pour la branche Saint-Denis Université), le RER C, la ligne L du Transilien (réseau de Saint-Lazare), le tramway T3b (prolongé de la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières) et le réseau de bus. Elle représentera donc une alternative pour de nombreux voyageurs de la ligne 13, qu'elle déchargera d'environ un quart de ses voyageurs actuels.

RENFORCER LES CONNEXIONS ET CORRESPONDANCES

→ Le prolongement de la ligne 14 de Saint-Lazare à Mairie de Saint-Ouen marque le **lancement du réseau de transport du Nouveau Grand Paris**. Il fait partie des projets engagés dans le cadre du Nouveau Grand Paris pour moderniser et développer le réseau de transport francilien afin de rendre les déplacements en Île-de-France plus simples, plus rapides et plus agréables. Reliant actuellement Saint-Lazare à Olympiades (13^e arrondissement), la ligne 14 sera connectée aux autres lignes du métro automatique du Nouveau Grand Paris (lignes 15, 16, 17 et 18). Offrant des correspondances avec les transports en commun au cœur de la Capitale, elle constituera l'épine dorsale de ce nouveau réseau de transport. Longue de 30 kilomètres et entièrement souterraine, elle reliera le pôle d'affaires de Saint-Denis Pleyel au nord et l'aéroport d'Orly au sud. Entièrement automatique, elle roulera à 40km/heure en moyenne au lieu de 25 km/heure pour une ligne de métro classique, avec un train toutes les 85 secondes aux heures de pointe.

LE FINANCEMENT DU PROJET

→ Colonne vertébrale du réseau de transport du Nouveau Grand Paris, le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Mairie de Saint-Ouen est un projet financé par l'État et les collectivités locales franciliennes. Il est porté conjointement par deux maîtres d'ouvrage : le STIF et la RATP.

Le projet est estimé à 1,38 milliard d'euros. Il est inscrit au Plan de mobilisation pour les transports en Île-de-France pour un montant de 1 milliard d'euros.

Financement : Société du Grand Paris (55%), Ville de Paris (20%), Région Île-de-France (13%), Conseil général des Hauts-de-Seine (3%), Conseil général de la Seine-Saint-Denis (3%). Le financement du reliquat de 6% sera prévu dans le cadre de la prochaine période de contractualisation.

Les études, la concertation et l'enquête publique sur le projet ont été financées par la Région Île-de-France et l'État, au travers du Contrat de Projets 2007-2013, pour un montant de 25,5 millions d'euros.

CHIFFRES-CLÉS

- > **4 nouvelles stations** Pont Cardinet, Porte de Clichy, Clichy Saint-Ouen RER et Mairie de Saint-Ouen
- > 1 site de maintenance et remisage (SMR)
- > **5,8 km** de tunnel
- > Une capacité portée à **40 000** voyageurs par heure

CALENDRIER

- > **Avril 2009** : approbation du dossier d'objectifs et de caractéristiques principales par le Conseil du STIF.
- > **Janvier/février 2010** : concertation préalable menée par le STIF.
- > **Juillet 2011** : approbation du bilan de la concertation préalable par le Conseil du STIF.
- > **Octobre 2011** : approbation du schéma de principe et du dossier d'enquête publique par le Conseil du STIF.
- > **Janvier/février 2012** : enquête publique menée par le STIF et la RATP.
- > **Juillet 2012** : approbation de la déclaration de projet par le Conseil du STIF.
- > **Octobre 2012** : déclaration d'utilité publique.
- > **Décembre 2012** : approbation par le Conseil du STIF de l'avant-projet, du protocole-cadre financier de l'ensemble du projet et de la première convention de financement des travaux pour le prolongement.
- > **2014** : début des travaux.
- > **2017** : mise en service.

CONTACTS PRESSE

RATP : Alexandre Gallet / **01 58 78 37 37** / alexandre.gallet@ratp.fr

STIF : Sébastien Mabile / **01 47 53 28 42** / sebastien.mabile@stif.info

Région Île-de-France : Grégoire Koenig / **01 53 85 66 45** / gregoire.koenig@iledefrance.fr

Ville de Paris : Nadhéra Beletreche / **01 42 76 49 61** / nadhera.beletreche@paris.fr

Conseil général des Hauts-de-Seine : Guillaume Tessier / **01 47 29 36 69** / gtessier@cg92.fr

Conseil général de Seine-Saint-Denis : Mélanie Courivaud / **01 43 93 92 20** / mcourivaud@cg93.fr

Société du Grand Paris : Thomas Hantz / thomas.hantz@societedugrandparis.fr

Préfecture de la région Île-de-France : communication@paris-idf.gouv.fr

www.prolongerligne14-mairie-saint-ouen.fr